

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Mot de la présidente	4
Introduction	5
Mission et objectifs	6
Définitions	6
La famille	6
Les aînés	6
Bref portrait de la population	7
Portrait démographique de la Ville d'Amos en 2021	7
Répartition géographique	7
Revenu moyen	10
Immigration	11
Observations marquantes	12
Les tendances démographiques et sociales pour Amos	12
Besoins principaux relevés	14
Besoins et enjeux relevés	14
Résumé des réalisations du plan d'action 2019-2024	15
Axes d'intervention	16
Axe 1 Les communications et l'information	17
Axe 2 La sécurité et les transports	18
Axe 3 L'habitat : Milieu de vie et infrastructures	19
Axe 4 Les loisirs et la culture	20
Axe 5 La vie sociale et communautaire	21
Remerciements	22

**LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS
A ÉTÉ ADOPTÉE LE 20 JUILLET 2026**

Production : Ville d'Amos

Rédaction : Julie Cazes

Révision linguistique : Marianne Grand'Maître et Louise Magny

Conception graphique : Melanie Bouvier

Cette publication est accessible sur le site web
de la Ville d'Amos.

www.amos.quebec

© Ville d'Amos, 20 juillet 2026

©Mario Germain

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons le lancement de notre nouvelle **Politique familiale et des aînés 2026-2031**. C'est une initiative qui marque une étape importante pour l'avenir de notre communauté. Elle est le fruit d'un travail collectif, basé sur une vaste consultation de la population et sur une collaboration étroite avec nos directeurs de services et le conseil municipal.

Notre objectif est clair : **améliorer la qualité de vie des familles et des aînés**, en créant un milieu de vie inclusif, dynamique et adapté aux besoins de chacun. Grâce à vos idées, vos préoccupations et à vos suggestions, nous avons pu déterminer des priorités concrètes qui guideront nos actions pour les prochaines années.

Cette politique s'inscrit dans une vision ambitieuse :

- **Favoriser l'épanouissement des familles** en offrant des services accessibles et des espaces sécuritaires.
- **Valoriser la contribution des aînés** et soutenir leur autonomie par des initiatives adaptées.
- **Renforcer le sentiment d'appartenance et la solidarité** entre les générations.

Nous vous invitons à consulter la politique complète sur notre site Web et à participer aux activités qui seront mises en place au cours des prochaines années. Ensemble, faisons de notre ville un endroit où il fait bon vivre à tout âge.

Merci pour votre engagement et votre confiance.



Sébastien D'Astous
Maire d'Amos





MOT DE LA PRÉSIDENTE

du Comité consultatif permanent sur les questions familiales

C'est avec fierté que nous vous présentons la Politique familiale et des aînés, qui intègre la démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)**. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de bâtir un milieu de vie où chaque génération se sent reconnue, respectée et soutenue. Les personnes aînées occupent une place essentielle dans notre communauté : elles sont porteuses d'histoire, de savoir et de valeurs qui nous inspirent.

À travers cette démarche, nous avons écouté, consulté et travaillé avec les familles et les aînés afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs aspirations. Notre objectif est clair : mettre en place des actions concrètes qui favorisent l'inclusion, la sécurité et la qualité de vie des personnes aînées, tout en renforçant les liens intergénérationnels.

Cette politique est bien plus qu'un document : c'est un engagement collectif pour faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre à tout âge. Merci à toutes les personnes et tous les organismes qui ont contribué à cette réflexion. Ensemble, continuons à bâtir un avenir solidaire et accueillant pour nos familles et nos aînés.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Raphaëlle' followed by a stylized 'A'.

Raphaëlle Audet
Présidente

INTRODUCTION

La Ville d'Amos a établi sa toute première politique familiale en 2001. En 2014, elle adhère à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) afin d'inclure une culture de développement en faveur des aînés de son territoire. Cette combinaison permettait alors à la municipalité de s'assurer de la prise en compte des besoins de l'ensemble de sa population. La Ville d'Amos a choisi d'intégrer la politique Municipalité amie des aînés (MADA) à la politique familiale. Cette orientation met l'accent sur l'importance des liens intergénérationnels et favorise l'inclusion de toutes les générations dans le développement de la communauté.

Le 20 juillet 2026, le conseil municipal a adopté la Politique familiale et des aînés, affirmant ainsi son engagement à reconnaître les besoins des familles et des personnes âgées. Fruit d'un diagnostic social et d'une réflexion collective, cette politique s'appuie sur des valeurs fortes et des principes qui guideront nos actions. Elle traduit les orientations issues des statistiques et des consultations menées auprès de la population. Plus qu'un document, c'est une feuille de route pour bâtir ensemble un milieu de vie inclusif, dynamique et solidaire, où chaque génération trouve sa place.

MISSION ET OBJECTIFS

Cette politique est en concordance avec la mission de la Ville d'Amos. Offrir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, axé sur l'humain. La mission vise à favoriser la création de richesse collective dans une perspective de pérennité des ressources environnementales, économiques et sociales.

La Politique familiale et des aînés a pour mission de mettre les familles et les aînés au cœur des initiatives, des programmes et des règlements de la municipalité. Elle amène la Ville à penser et à agir en fonction des citoyen(ne)s. Pour ce faire, la politique vise à :

- Promouvoir et soutenir le déploiement d'initiatives du milieu, adaptées aux réalités des familles et des personnes aînées;
- Miser sur une culture de collaboration et de partenariat dans les différentes activités offertes aux familles et aux personnes aînées;
- Assurer la cohérence des actions mises en place par les différents services municipaux;
- Faire connaître à la population, les actions priorisées et réalisées en lien avec les familles et des personnes aînées.



La famille

La famille constitue la cellule de base de notre société. Elle est le milieu privilégié pour la socialisation, l'éducation et la transmission des valeurs aux personnes qui la composent. Les liens multiples et variés des membres qui la constituent la rendent unique, inclusive et intergénérationnelle.

Les aînés

Les personnes aînées, au-delà de l'âge, sont les piliers de notre société. Elles jouent un rôle important dans la transmission des valeurs et des savoirs entre les générations. Le vieillissement actif et leur engagement constituent de grandes richesses pour notre milieu.

BREF PORTRAIT DE LA POPULATION

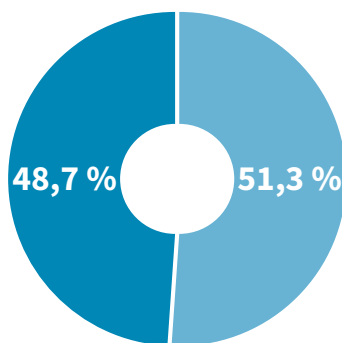
PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE D'AMOS EN 2021

Population totale



environ
13 548
habitants

Répartition par sexe



■ Hommes ■ Femmes

Âge moyen

Âge moyen
42,7 ans

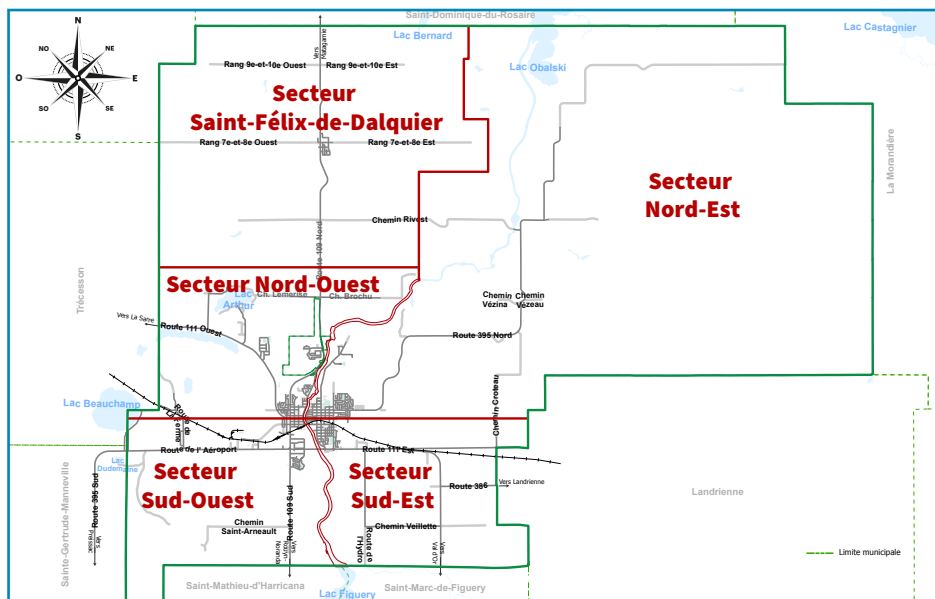
Hommes
40,9 ans

Femmes
44,4 ans



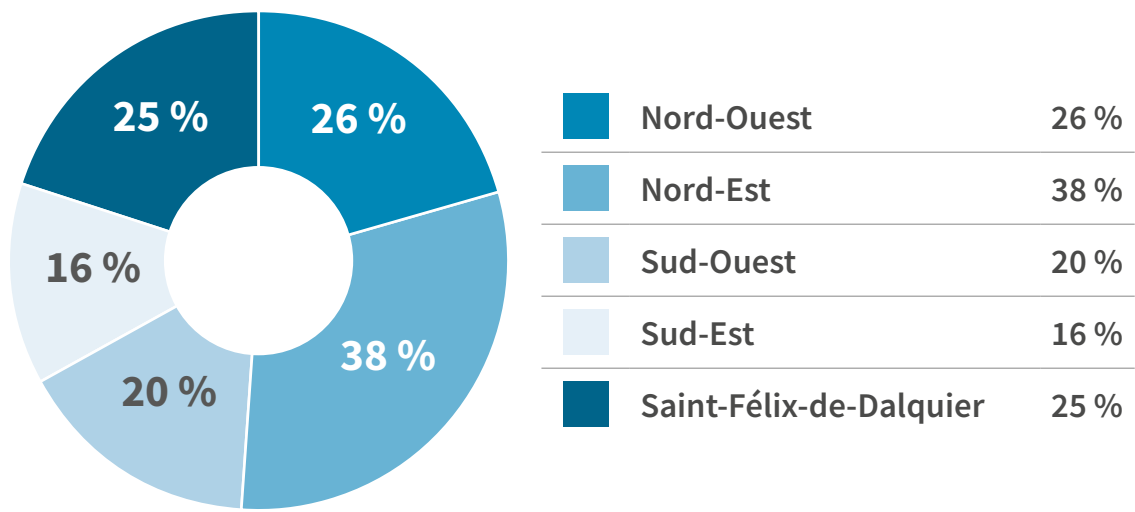
La population d'Amos est majoritairement féminine avec un âge moyen de 42,7 ans.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



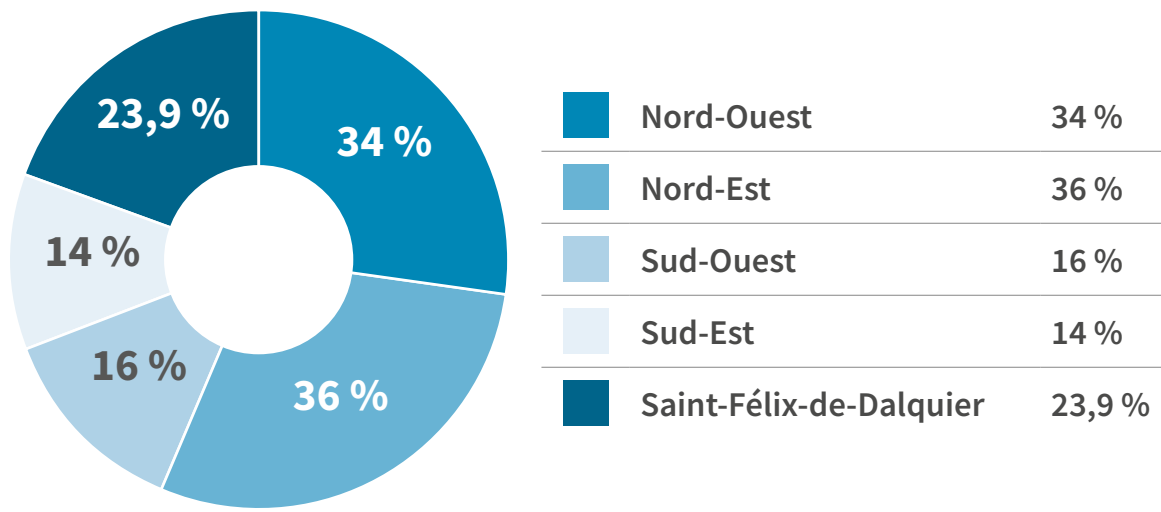
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Répartition géographique des personnes âgées de plus de 65 ans dans les différents secteurs de la Ville d'Amos en 2021



C'est dans le secteur Nord-Est que la population de 65 ans et plus est observée. C'est un secteur qui comprend le cœur initial de la Ville et le secteur de Saint-Maurice-de-Dalquier.

Répartition géographique des personnes âgées de 14 ans et moins dans les différents secteurs de la Ville d'Amos en 2021



Près de 70 % des jeunes de 0 à 14 ans résident dans les quartiers du Nord-Ouest (Christ-Roi) et du Nord-Est (Amos-Est).

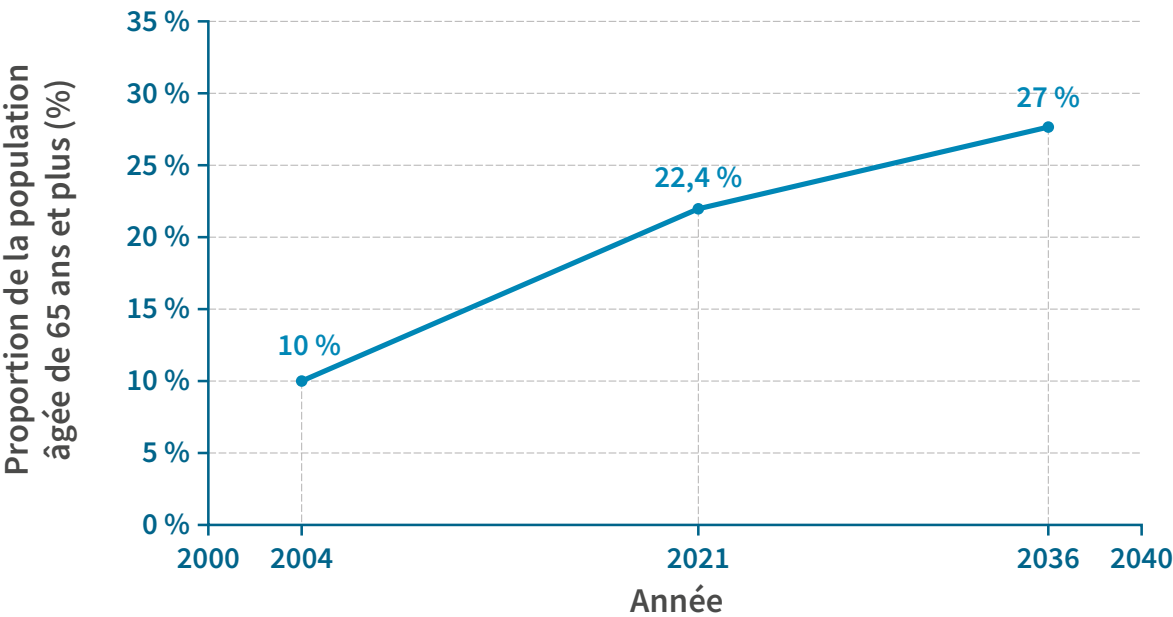
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Répartition de la population selon le groupe d'âge et le genre en 2021

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total de la population
0 à 14 ans	16,2 %	15,9 %	16,1 %
15 à 64 ans	63,2 %	59,8 %	61,5 %
65 ans et plus	20,6 %	24,2 %	22,4 %

La proportion de la population active diminue, alors que celle des personnes âgées augmente.

Évolution de la population âgée de 65 ans et plus

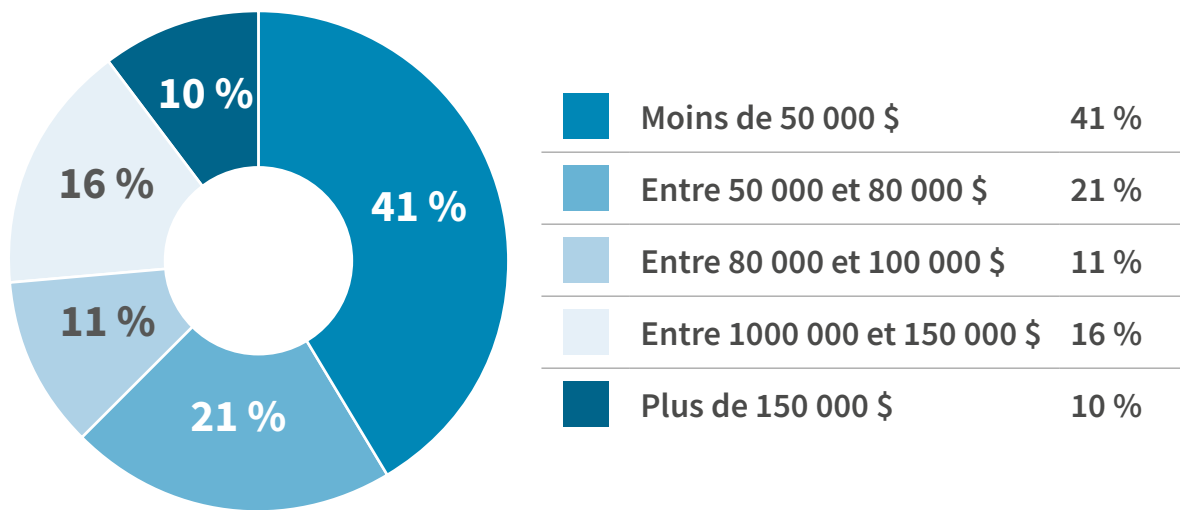


En **2004**, **10 %** de la population d'Amos avait 65 ans et plus. En **2021**, cette proportion est passée à **22,4 %**. Selon les projections, elle atteindrait **27 %** en **2036**.

REVENU MOYEN

Le revenu moyen des ménages à Amos est d'environ **89 700 \$** par an.

Répartition des revenus des ménages en 2021





IMMIGRATION

Pour la période 2022-2023, la croissance démographique de la région repose sur les gains migratoires en provenance de l'extérieur du Québec, particulièrement grâce à l'arrivée de personnes résidentes non permanentes (travailleuses et travailleurs temporaires ainsi qu'étudiantes et étudiants étrangers).

Le nombre de personnes résidentes non permanentes atteint 961 en 2023, soit près de quatre fois plus qu'en 2022 (241).

Le nombre de personnes immigrantes, quant à lui, s'élève à 248, un chiffre comparable à celui de 2022 (251). Elles représentent 0,4 % de l'ensemble de la population immigrante admise au Québec en 2023. Dans une moindre mesure, la migration interprovinciale affiche un solde migratoire net de 60 personnes en 2023.

OBSERVATIONS MARQUANTES

LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES POUR AMOS¹



FAMILLES

- Augmentation du nombre de pères monoparentaux (+10 % sur 20 ans);
- Augmentation du nombre de familles en provenance d'autres pays ($\pm$ 283 travailleurs immigrants depuis 2022, avec leurs familles, cela représente environ 8 % de la population);
- Augmentation du nombre de signalement à la protection de la jeunesse (négligence) et hausse du temps d'attente pour traiter les dossiers;
- Carence d'une centaine de places en services de garde éducatifs à l'enfance (127 en MRC d'Abitibi en 2022).



ÉDUCATION

- Augmentation du nombre d'enfants ayant des besoins particuliers (25 % des élèves scolarisés);
- Augmentation du nombre de jeunes qui décrochent (23 % en 2019-2020, de loin le pire taux en région [16 %]).



ÉCONOMIE

- Écart de 20 000 \$ sur le salaire annuel moyen des hommes (environ 60 000 \$) et celui des femmes (environ 40 000 \$) en 2020;
- 7 % de la population vit en situation d'insécurité alimentaire;
- 32 % des dépannages alimentaires concernent des enfants;
- 35 % des dépannages alimentaires concernent des personnes âgées de 65 ans et plus.

La probabilité de vivre une situation d'insécurité économique augmente considérablement pour les familles monoparentales, les personnes vivant seules, les personnes âgées, les personnes autochtones ainsi que les personnes sans diplôme ni qualification.

¹Source : Portrait de la MRC d'Abitibi 2022, Julie Cazes pour le Regroupement en développement social d'Amos-Région



LOGEMENT

- Le taux d'inoccupation des logements demeure inférieur à 1 % (0,7 % en 2022);
- Amos a connu une augmentation significative du coût des loyers, avec une hausse de 47 % depuis 2003;
- Un(e) citoyen(ne) sur cinq consacre plus de 30 % de son revenu au logement, soit le taux le plus élevé en région;
- 9 % des concitoyen(ne)s occupent un logement inadéquat (5,3 % en 2016).



VIE ACTIVE ET SOCIALE

- Une bonne partie de la vie sociale tourne autour du sport et des activités de plein air.

LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES POUR AMOS (SUITE)



BESOINS PRINCIPAUX RELEVÉS

La Ville d'Amos a procédé à une consultation publique au moyen d'un questionnaire en ligne, également offert en version imprimée, ainsi que par la tenue de groupes de discussion réunissant différents groupes cibles, notamment des personnes âgées, des femmes et des jeunes.



BESOINS ET ENJEUX IDENTIFIÉS

1. Communication et information

Il est essentiel de mieux faire connaître la Politique familiale et des aînés, de simplifier l'accès à l'information et de valoriser les ressources ainsi que les activités existantes afin de renforcer la participation citoyenne.

2. Sécurité et mobilité

Améliorer la sécurité et la mobilité, particulièrement en hiver, renforcer la sécurité des traverses piétonnes et des pistes cyclables, adapter les stationnements, sensibiliser les automobilistes et maintenir une offre de transport adapté répondant aux besoins des personnes âgées.

3. Habitat et milieu de vie

Améliorer et sécuriser les parcs en les rendant accessibles, mieux aménagés et animés, grâce des infrastructures universellement accessibles et à des espaces favorisant les rencontres intergénérationnelles.

4. Loisirs et culture

Diversifier et mieux faire connaître les activités destinées aux adolescent(e)s et aux personnes âgées, en incluant des options artistiques, sociales et culturelles, tout en améliorant l'information et l'accueil dans les camps de jour.

5. Vie sociale et communautaire

Renforcer la vie communautaire en soutenant le bénévolat et les organismes, en favorisant les rencontres intergénérationnelles et en multipliant les événements rassembleurs.

RÉSUMÉ DES RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTION 2019-2024

Principales réalisations

- **Relations avec la population**

Bottin des personnes âgées et répertoire des activités mis à jour, promotion au moyen de capsules vidéo et consultations ponctuelles.

- **Sécurité et transports**

Aménagement de voies cyclables, entretien des trottoirs, ajout de supports à vélo, étude visant à sécuriser les berges et séances de sensibilisation.

- **Milieu de vie et environnement**

Distribution d'arbres et de compost, aménagement de glissades à l'Agora naturelle, ajout de mobiliers urbains et de blocs sanitaires, installation de fontaines d'eau et mise en place de mesures écoresponsables.

- **Loisirs et culture**

Carte passeport, activités lors des congés scolaires, films familiaux mensuels, plages horaires destinées aux personnes âgées, formation informatique, sondage adolescent(e)s, réalisation du skatepark et du terrain de dek hockey, ajout de la Fête des voisins et d'animations culturelles.

- **Habitation**

Création de logements sociaux (Le Centurion), développement de quartiers résidentiels, modification du zonage pour logements intergénérationnels et intégration de l'accessibilité universelle dans les nouvelles constructions.

- **Vie sociale et communautaire**

Reconnaissance annuelle des bénévoles (+ 350 personnes), soutien aux organismes (Station 55), mise en place d'un guichet unique de bénévolat, remise du Sceau famille à 15 organismes et/ou entreprises par année.



Points forts

- **Su-Père fête**

400 participant(e)s en 2024

- **Semaine québécoise des familles**

Réalisée en partenariat avec plusieurs organismes

- **Glissades de l'Agora naturelle et activités hivernales**

- **Six plages horaires d'aquaforme**

Destinées aux personnes âgées, plus de 140 inscriptions

- **Aménagement d'infrastructures pour les adolescent(e)s**

Skatepark en 2020 et terrain de dek hockey en 2021

AXES D'INTERVENTION

1

Communications et information

2

Sécurité et transports

3

**Habitat :
milieu de vie et infrastructures**

4

Loisirs et culture

5

Vie sociale et communautaire

AXE 1

Les communications et l'information

Les communications et l'information concernent les moyens de diffusion, la présentation claire de l'information, l'accessibilité du contenu et les relations harmonieuses avec les citoyen(ne)s pour favoriser la participation des familles et des aînés.



Objectif général : Assurer un lien de communication avec les familles et les personnes aînées.

Objectif spécifiques :

- Accentuer la promotion des actions découlant de la Politique;
- Améliorer l'accès aux moyens de communication avec la Ville d'Amos;
- Maintenir la diversité des moyens de communication pour rejoindre les jeunes, les familles et les aînés;
- Évaluer la pertinence des moyens de communication, et d'en ajouter si possible;
- Développer des moyens pour rejoindre les citoyen(ne)s ayant des difficultés à se déplacer;
- Développer des moyens pour rejoindre les citoyen(ne)s ayant des difficultés de lecture ou des limitations visuelles;
- Soutenir les familles et les personnes aînées par la publication de bottins des ressources.

AXE 2

La sécurité et les transports

La sécurité et les transports concernent la possibilité de se déplacer en toute confiance, sans crainte pour son intégrité physique ou psychologique, dans les espaces verts, les rues et les voies actives de la Ville d'Amos. L'accessibilité aux activités et aux services de la Ville d'Amos constitue également une préoccupation afin de favoriser la participation des familles et des personnes âgées, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.



Objectif général : Offrir aux familles et aux personnes âgées un milieu de vie sécuritaire pour l'ensemble des usager(ère)s des voies de circulation.

Objectif spécifiques :

- Sensibiliser les différents usager(ère)s au civisme et à la sécurité dans leurs déplacements (trottoirs, traverses piétonnes, voies cyclables et circulation automobile);
- Améliorer le sentiment de sécurité des citoyen(ne)s lors de leurs déplacements;
- Permettre des déplacements sécuritaires pour les personnes âgées;
- Encourager les déplacements en transport actif;

AXE 3

L'habitat : milieu de vie et infrastructures

L'habitat, le milieu de vie et les infrastructures concernent l'accès, dans tous les quartiers de la Ville d'Amos, à un environnement sain, à un milieu de vie agréable, à des logements adéquats ainsi qu'à des espaces verts, des activités et des services répondant aux besoins des familles et des personnes âgées.



Objectif général : Offrir aux familles et aux personnes âgées un milieu de vie sécuritaire et des activités diversifiées dans les parcs.

Objectif spécifiques :

- Améliorer l'attractivité des parcs;
- Stimuler l'embellissement du milieu et sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales par une contribution active des familles et des personnes âgées;
- Augmenter le sentiment de sécurité en matière d'habitation.

AXE 4

Les loisirs et la culture

Les loisirs et la culture concernent les sports, les activités ludiques ainsi que les activités d'enrichissement intellectuel, identitaire ou social (arts, créativité, lecture, artisanat, patrimoine, attraits touristiques, etc.), de même que l'accès aux attraits touristiques, afin de favoriser le développement global des familles et des personnes âgées.



Objectif général : Offrir aux familles et aux personnes âgées des activités diversifiées.

Objectif spécifiques :

- Offrir des activités répondant à des intérêts variés, au-delà des activités sportives;
- Maintenir les activités destinées les familles;
- Bonifier l'offre d'activités-cinéma destinées aux familles, dans une perspective intergénérationnelle;
- Maintenir un programme d'activités destinées aux familles;
- Favoriser le développement d'initiatives visant à accroître les liens intergénérationnels;
- Bonifier la programmation d'activités destinée aux adolescent(e)s;
- Bonifier la programmation d'activités destinée aux personnes âgées.

AXE 5

La vie sociale et communautaire

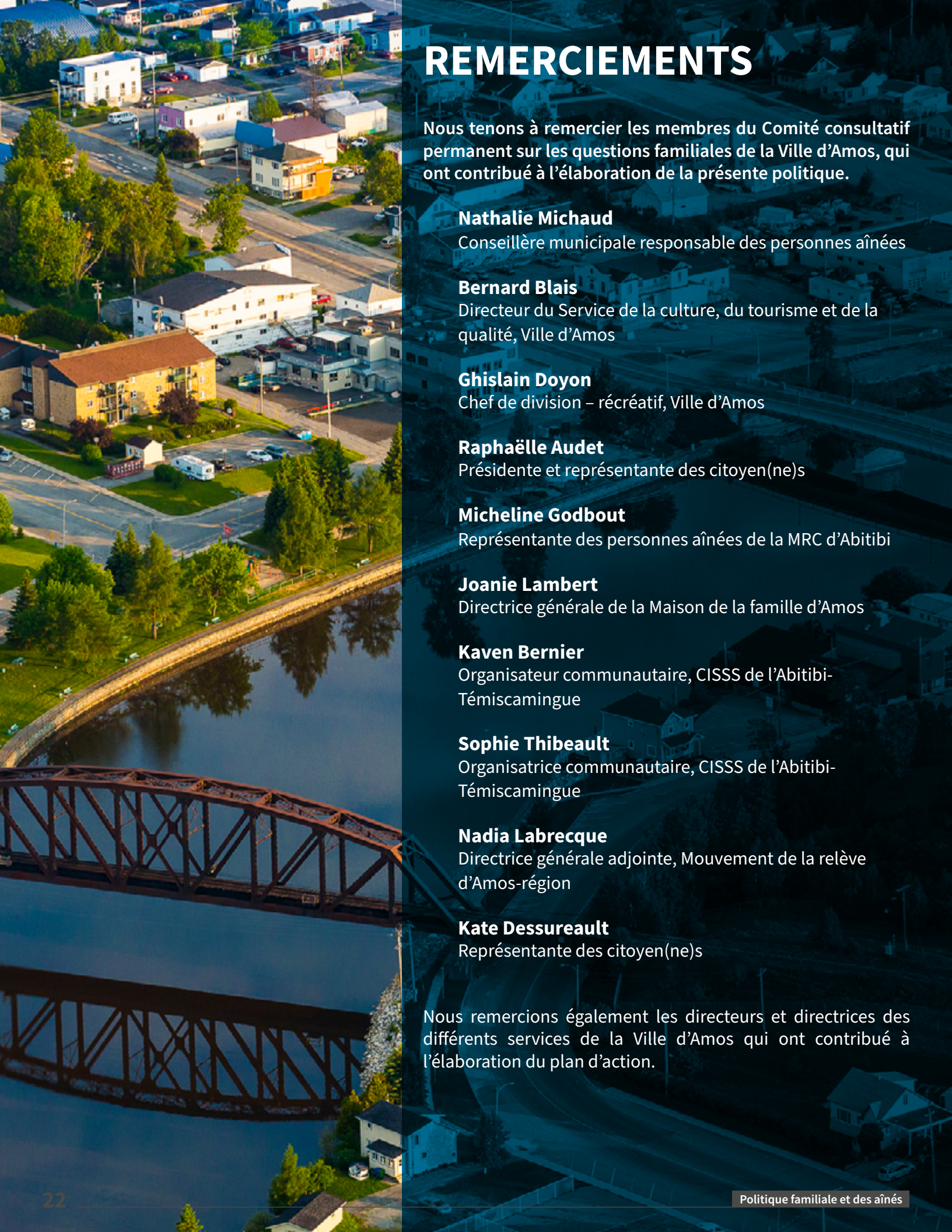
La vie sociale et communautaire concerne l'engagement citoyen au sein des comités, des consultations publiques et des différentes activités bénévoles de la Ville d'Amos. Elle concerne également l'engagement des leaders de notre milieu dans la création et le maintien d'activités récréatives, sportives, culturelles, touristiques, économiques, de bienfaisance et communautaires, afin de favoriser la participation des familles et des personnes âgées.



Objectif général : Offrir aux familles et aux personnes âgées la possibilité de participer à la vie sociale et communautaire.

Objectif spécifiques :

- Augmenter la participation des familles et des personnes âgées aux consultations citoyennes;
- Collaborer avec les autres comités municipaux;
- Souligner l'apport des familles aux actions bénévoles;
- Promouvoir et soutenir le développement d'initiatives favorisant la vie sociale et communautaire des familles et des personnes âgées;
- Favoriser la participation des personnes âgées aux activités qui leur sont destinées;
- Soutenir la participation sociale et communautaire des personnes nouvellement arrivées.

An aerial photograph of a town, likely Amos, Quebec, showing a river, a bridge, and various residential and commercial buildings. The image is used as a background for the document.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les membres du Comité consultatif permanent sur les questions familiales de la Ville d'Amos, qui ont contribué à l'élaboration de la présente politique.

Nathalie Michaud

Conseillère municipale responsable des personnes âgées

Bernard Blais

Directeur du Service de la culture, du tourisme et de la qualité, Ville d'Amos

Ghislain Doyon

Chef de division – récréatif, Ville d'Amos

Raphaëlle Audet

Présidente et représentante des citoyen(ne)s

Micheline Godbout

Représentante des personnes âgées de la MRC d'Abitibi

Joanie Lambert

Directrice générale de la Maison de la famille d'Amos

Kaven Bernier

Organisateur communautaire, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Sophie Thibeault

Organisatrice communautaire, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Nadia Labrecque

Directrice générale adjointe, Mouvement de la relève d'Amos-région

Kate Dessureault

Représentante des citoyen(ne)s

Nous remercions également les directeurs et directrices des différents services de la Ville d'Amos qui ont contribué à l'élaboration du plan d'action.